

Compte rendu du CTPL du 18/01/05

LA REPARTITION DES EMPLOIS SUITE A L'ORE OU L'ART DE REPARTIR LA PENURIE...

En préambule la CGT a déposé une motion pour rappeler son opposition à l'ORE, outil de redéploiement des emplois : "*pour la CGT, le niveau d'emplois nécessaires au bon fonctionnement des services ne saurait être mesuré dans le cadre du préalable qui prévoit la réduction des effectifs comme un objectif au même titre que l'efficacité des services.*

Les outils actuels de la DGCP comme l'ORE, ne correspondent pas à une adéquation des moyens aux besoins.

L'ORE s'inscrit dans la gestion d'une force de travail globalement disponible, mais qui s'est fortement affaïssée ces dernières années avec la réduction du temps de travail sans création d'emploi. L'ORE consiste à renforcer les politiques de redéploiements d'emplois en fonction des moyens existants, des priorités et à accompagner des restructurations de missions et de services.

La CGT s'oppose résolument à cette logique et porte l'exigence d'un état des lieux contradictoire des missions de service public et des besoins en emplois publics nécessaires.

La réaffirmation du lien entre la transparence de la gestion, la maîtrise des coûts de fonctionnement et l'efficacité sociale (niveau de réponse aux besoins de la population et des partenaires) est une priorité.

Pour la CGT, c'est donc bien la nature de la mission et le service de l'intérêt général qui déterminent l'emploi statutaire".

La DGCP, pour mieux diviser, explique que cet outil permet un équilibrage entre les départements, puis entre les postes. La CGT a toujours dénoncé cette présentation « écran de fumée » qui consiste à laisser penser qu'il pourrait y avoir des « gagnants » alors que toutes les unités de travail sont perdantes par rapport aux besoins réels.

Quelques chiffres communiqués par la direction locale:

- ✓ **Total des emplois ORE brut : 344.81**
- ✓ **Impact des paramètres transversaux :-22.16**
- ✓ **Restent à répartir :305.87.**
- ✓ **Suppression d'emploi en 2005: -3 emplois soit -7C + 4B, (NB : depuis 2003 = -24 emplois)**

Propositions du TG pour le 1^{er} janvier 2005

Lescar	Oloron	Pau-Banlieue	Paierie	Bayonne	Hasparren	ST Palais	TG
1B	1B		1B	-1B	1B	1B	
		-5C				-1C	-1C
+1	+1	-5	+1	-1	+1	-	-1C

La CGT a demandé la communication du tableau des emplois par services de la TG : refus du TPG " chef de poste " qui considère qu'il n'a pas à donner ces informations ...sûrement qu'il doit s'agir d'un domaine réservé classé " secret défense " !

Les organisations syndicales ont refusé de cautionner une nouvelle fois la gestion de la pénurie.

En effet l'ORE brut, dont les modalités de calcul sont pourtant contestables et orientées, fait apparaître un besoin d'emploi de 345...or la DGCP n'en alloue que 307, d'évidence il est impossible de couvrir les besoins des postes comptables et des services.

Résultat : tous les postes et services sont touchés avec souvent des situations extrêmement tendues, ce qui oblige la direction à colmater partiellement les brèches avec l'Equipe de Renfort.

Si l'on ajoute à ce déficit structurel au regard de l'ORE brut, la très mauvaise couverture de l'absentéisme (derniers chiffres connus, en 2003 : 6979,5 jours ouvrables de maladie, CLM, CLD, maternité à comparer aux 3425 journées d'utilisation des équipes mobiles), on comprend mieux l'une des revendications sur le besoin en emplois portée par 75% des agents de ce département qui ont signé la pétition remise à BASSERES et autant qui ont participé à la grève du 20 janvier, exprimant ainsi leur ras le bol des mauvaises conditions de travail qu'ils subissent!

LES RESTRUCTURATIONS DE PAU BANLIEUE ET DES TRESORERIES DE THEZE - ARZACQ – GARLIN.

Quelques extraits de ce que dit la direction:

Fusion des Trésoreries de PAU BANLIEUE et PAU VILLE

...Le projet qui consistait à spécialiser la Trésorerie de PAU Banlieue sur le recouvrement de l'impôt sera achevé au 1^{er} juillet 2005 par le transfert de la gestion financière et comptable de toutes les collectivités encore gérées au 1^{er} janvier 2005 par la Trésorerie de PAU Banlieue à la Trésorerie de LESCAR.

Ainsi, au 1^{er} juillet 2005, la Trésorerie de PAU Banlieue verra son activité réduite (3,88 agents en terme d'ORE). Le maintien d'une trésorerie dans ces conditions ne se justifie plus, d'autant que l'extrême proximité de la Trésorerie de PAU Ville offre une solution évidente aux questions d'ordre immobilier et humain.

Le regroupement de la Trésorerie de PAU Banlieue et de PAU Ville permettra à cette dernière d'atteindre une taille optimum et d'achever la spécialisation des postes en milieu urbain.

Fusion des Trésoreries de THEZE, GARLIN, ARZACQ

En mars 2004, les élus concernés avaient été avisés d'un projet de réorganisation du réseau du Trésor public qui consistait à regrouper les activités des trois trésoreries, relativement proches les unes des autres, sur une seule.

Aucun des trois postes n'atteint en effet un effectif ORE supérieur à 2 (THEZE : 1.63, ARZACQ : 1.78, GARLIN : 1.79) et la Trésorière de THEZE,... assure l'intérim de GARLIN et ARZACQ, dans des conditions difficiles qui ont nécessité 400 jours de présence de l'équipe de renfort départementale en 2004.

La fusion facilitera sans aucun doute la gestion des moyens et de l'activité. ... la commune de THEZE sera proposée comme lieu de regroupement, dans les actuels locaux de la Trésorerie qui devront être adaptés à cette opération.

A ce stade de la procédure la CGT a rappelé à la direction sa ferme opposition à la casse du service public tant en zone rurale qu'en zone urbaine ...

La direction justifie la fusion des postes du Nord Est du Béarn par des conditions de gestion qui ont nécessité l'intervention de l'ERD sur une durée de 400 jours.

Quelle hypocrisie ! En effet, qui a tout fait pour qu'aucun des deux comptables de GARLIN et d'ARZACQ ne soit remplacé ? Qui a supprimé un emploi sur GARLIN alors que l'ORE brut indiquait un besoin d'emploi de 2.02 ? Bien sur c'est le TPG, quand on veut tuer son chien on lui donne la rage, après on peut l'accuser !

Nous avons revendiqué le maintien d'un service public de proximité pour tous les usagers individuels ou institutionnels, à taille humaine, intégré dans les territoires.

A travers les deux projets évoqués dans ce CTPL le TPG nous propose une industrialisation du service public en créant tant à THEZE (Les 3 cantons = 102 collectivités dont 60 communes, 3 Ctés de Cnes,...), qu'à LESCAR ou qu'à PAU Ville des usines à service public particulièrement néfastes aux usagers les plus fragiles. La CGT prend des initiatives pour combattre avec d'autres cette politique....

LIMITES D'INTERVENTION DES EQUIPES DE RENFORT DEPARTEMENTALES (ERD): UNE MISE AU POINT QUI S'IMPOSE...

La CGT a demandé que la question soit inscrite au CTPL.

En effet le nouveau directeur faisait part récemment aux membres de l'ERD de Pau, qu'ils avaient vocation à intervenir sur tout le département. A son avis, la notion d'arrondissement n'avait plus de raison d'être depuis la fermeture de la RF de Bayonne. Toutefois, il précisait que les possibilités d'utilisation sur des postes appartenant à «l'arrondissement voisin» seraient basées sur le volontariat, prendraient un caractère exceptionnel et seraient valorisées dans la notation.

La CGT a rappelé que le zonage de l'ERD, validé lors d'un précédent CTPL, correspond aux contours des 2 ex arrondissements (avec résidence administrative à Bayonne pour les uns, à Pau pour les autres) et répond exactement aux préconisations émises par la DGCP pour la mise en place des ERD, dont nous avons fait lecture d'un passage essentiel :

« La notion de zonage géographique apparaît donc comme une nécessité d'organisation et vise à améliorer les conditions de travail des agents de l'Equipe de Renfort tout en répondant à un impératif budgétaire par une limitation de leur secteur géographique d'intervention.

Dans la même optique, il est préconisé de rapprocher, autant faire se peut, la résidence administrative de la résidence familiale des agents de l'Equipe de Renfort. »

Ce texte a le mérite d'être sans ambiguïté.

Mais comme nous ne sommes pas bornés (excusez le jeu de mot), nous sommes prêts à examiner lors d'un prochain CTPL une éventuelle extension, pour chacune des 2 équipes, à quelques postes limitrophes du zonage actuel (exemple St Palais ou Salies), à condition que la Direction ait l'accord des intéressés.

Cela suppose de les réunir ensemble au préalable pour en débattre car les membres de l'ERD de Bayonne n'ont pas été informés et se sentent délaissés.

Par la même occasion le TPG serait bien inspiré d'examiner avec eux des mesures compensatrices à des trajets dont certains sont déjà bien longs actuellement. D'autant que la DGCP demande en particulier d'être attentif au lieu de résidence de ces agents.

Un peu d'humanité ne saurait nuire !

QUAND L'HOPITAL SE MOQUE DE L'INFIRMERIE...

REDUCTIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE HEBDOMADAIRE AU PUBLIC :

- ✓ à ARZACQ de 33h 30 à 24h 30 (fermetures le mercredi + le vendredi après midi),
- ✓ à GARLIN de 31h 45 à 25h 15 (fermetures le mercredi + le vendredi après midi).

Le TPG indique que la situation proposée ne peut être satisfaisante si l'on se place sur le plan du Service Public, il se montre même navré, mais il est conduit à faire ce choix en raison du manque de moyens humains dans ces postes qui l'oblige notamment à une utilisation intensive de l'Equipe de Renfort.

C'est bien l'aveu d'une politique de sabotage et d'asphyxie, qu'il ne renie pourtant pas, initiée par son prédécesseur qui a successivement orchestré le non remplacement des 2 Chefs de poste et la suppression d'un emploi de C à GARLIN pour faciliter à terme le regroupement des trésoreries (voir par ailleurs).

Pour nous, les agents en fonction doivent avoir les mêmes droits (périodes de prises de congé, temps partiel...) que partout ailleurs. Or ils se retrouvent être les otages d'une administration qui prend des mesures par étapes dans un processus de disparition programmée.

A l'évidence un horaire d'ouverture au public inférieur à 30 h / semaine est l'un des indicateurs de la future liquidation des postes concernés en milieu rural, c'est pourquoi les organisations syndicales s'y opposent dans le principe, position déjà tenue lors de la mise en œuvre des protocoles ARTT.

PONTS NATURELS : ET LE LUNDI DE LA PENTECOTE ?

Les possibilités offertes en 2005, validées par l'ensemble des membres du CTPL (enfin un consensus) se limitent au classique pont de l'Ascension (vendredi 6 mai) et au vendredi 15 juillet... si la fête nationale du 14 juillet, que certains pourraient juger trop « révolutionnaire », est maintenue (boutade).

Chacun aura pu constater que l'année 2005 bénéficie de peu de jours fériés en semaine. De quoi satisfaire le MEDEF qui pourtant en redemande... Merci à RAFFARIN pour sa décision d'imposer le travail non rémunéré le lundi de Pentecôte, abusivement qualifié de « jour de solidarité ». Nous y reviendrons de manière plus précise.

SERVICE DE LA REDEVANCE : QUE DEVIENNENT LES AGENTS QUI EXERCENT DANS LE DEPARTEMENT ?

Des précisions ont été demandées par les représentants de la CGT sur leur devenir.

A partir du 1^{er} mars 2005 les agents du contrôle de la Redevance qui exercent dans les Pyrénées-Atlantiques seront rattachés à la Trésorerie Générale et dépendront donc directement du TPG. Ils ont d'ores et déjà reçu une lettre d'affectation.

Un des agents aura sa résidence administrative fixée à Bayonne et selon le TPG un bureau lui est actuellement aménagé dans les locaux de la cité administrative.

Les autres (dont le cadre A) seront maintenus à Pau mais le TPG indique ne pas avoir encore réfléchi concrètement aux conditions de rattachement aux services de la Trésorerie Générale. A suivre donc...

Siégeaient pour la CGT : Gérard CACHAU, Jean-Marc DUMARTIN, Robert GOUSTANS, Christian MANCHO, Françoise STIOPHANE.
--